

C. CWS 28
-08

Le 24 août 2012

Objet : Enquête sur les systèmes de numérotation des demandes

Madame,
Monsieur,

À sa première session, tenue en octobre 2010, le Comité des normes de l'OMPI (CWS) a approuvé un questionnaire en vue de collecter des informations auprès des offices de propriété industrielle sur les numéros de demande et les numéros des demandes établissant une priorité actuellement utilisés. Le CWS est également convenu que cette enquête devrait être menée au moyen de l'outil d'enquête en ligne disponible dans WIPOSTAD. (Voir les paragraphes 18 à 22 du document CWS/1/10.)

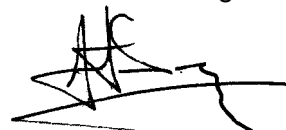
Afin de donner suite à cette décision, le Bureau international a l'honneur d'inviter votre office à participer à cette enquête au moyen de l'outil d'enquête en ligne disponible dans la Base de données pour l'administration des normes de l'OMPI (WIPOSTAD) à l'adresse <http://www.wipo.int/wipostad/fr>. Les modalités de connexion à WIPOSTAD et d'accès au questionnaire en ligne figurent dans l'annexe de la présente circulaire.

./.

Veillez noter que les offices ayant plusieurs systèmes de numérotation devront compléter une copie du questionnaire pour chaque système de numérotation actuellement utilisé.

Le Bureau international saurait gré à votre office de lui faire parvenir ses réponses au questionnaire avant le 1er octobre 2012.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Antonios Farassopoulos
Chef du Service des
Classifications internationales et
des normes de l'OMPI

Annexe à la circulaire C. CWS 28

Pour répondre au questionnaire, la personne que votre office aura nommée comme répondant, doit accéder au tableau de bord dans WIPOSTAD en utilisant un compte dans le Centre d'utilisateurs de l'OMPI et doit cliquer sur "Répondre au questionnaire" sous le titre de l'enquête.

Si le répondant ne possède pas les droits d'accès nécessaires, ou n'a pas de compte dans le Centre d'utilisateurs de l'OMPI, il lui faudra le créer à l'adresse <https://www3.wipo.int/wipoaccounts/usercenter/public/register.jsf>, puis le valider en suivant les instructions qu'il aura reçues par courrier électronique.

Lors de la validation du compte, il sera demandé au répondant de créer un nom d'utilisateur qu'il utilisera pour accéder à WIPOSTAD pour répondre à une enquête. Il est recommandé de faire précéder le nom d'utilisateur par le code ST.3 de votre office, suivi d'un trait d'union (exemple : ca-jsmith).

Une fois le compte créé, prière de faire parvenir au Bureau international, à l'adresse cws.surveys@wipo.int, les renseignements suivants :

- nom de l'office de propriété industrielle nommant le répondant;
- nom du répondant;
- nom d'utilisateur auprès du Centre d'utilisateurs de l'OMPI (nom d'utilisateur créé à l'aide des instructions ci-dessus);
- adresse électronique utilisée lors de la création du compte auprès du Centre d'utilisateurs de l'OMPI.

Si le répondant possède déjà un compte auprès du Centre d'utilisateurs de l'OMPI (pour accéder aux espaces WIKI des équipes d'experts du CWS, par exemple), il peut également l'utiliser pour accéder au questionnaire.

Après que le Bureau international aura traité les renseignements susmentionnés, la personne nommée recevra une notification lui indiquant qu'elle peut accéder au questionnaire, ainsi que les modalités de participation à l'enquête.

Pour toute question ou pour plus de précisions, n'hésitez pas à vous mettre en rapport avec nous à l'adresse cws.surveys@wipo.int.